



CHARTRE RSE

DE L'AGENCE START IT UP

ARE
YOU
ENGAGED ?

Start It Up est une agence de marketing et communication indépendante dans ses actions comme dans ses statuts, fondée en 2017, et dont le métier est d'accompagner ses clients entreprises, marques, institutions dans le développement de toutes leurs actions et leur image sur les réseaux sociaux.

Chaque collaborateur de l'agence partage l'intégrité de ses valeurs que sont la culture du service, la transparence, le partenariat, l'empathie, la créativité, la réactivité et l'engagement.

Consciente de ses responsabilités, l'agence s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble de ses décisions, actions, et recommandations faites à ses clients.

Ces engagements sont réunis ici dans la charte RSE de l'agence Start It Up.

Cette politique RSE permet notamment à l'agence de réduire son impact environnemental, d'améliorer ses relations clients et la pertinence de ses recommandations, et de développer une politique de ressources humaines harmonieuse permettant à chaque collaborateur de grandir et de s'épanouir en cohésion avec les valeurs du collectif.

Gage d'une pérennité durable, notre **charte RSE** se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires, clients et plus largement les consommateurs finaux et l'écosystème au sein duquel nous évoluons.

La Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale de l'agence s'articule donc sur les 3 piliers suivants sous la responsabilité d'Adrien COUSSONNET, fondateur et responsable RSE de l'agence :

- **Développement durable**
- **Politique sociale**
- **Écosystème vertueux et orientations sociétales**

1. Développement durable

Notre politique informatique

L'objectif poursuivi est de réduire l'impact de nos systèmes d'information sur l'environnement. Afin de limiter leur empreinte carbone et énergétique, l'agence conduit différentes actions :

- **Choix exclusif d'un hébergeur éco responsable (OVH)**

L'éco-innovation est au cœur de la philosophie d'OVH, qui a engagé depuis 2003 un processus de réduction de la consommation énergétique de ces centres de données, notamment en concevant un système exclusif de refroidissement liquide de ses serveurs.

En tant qu'hébergeur, OVH ne cesse d'innover afin de réduire la quantité d'électricité nécessaire au fonctionnement de ses centres de données. Le coût énergétique des serveurs est réduit et les clients en profitent directement. OVH a notamment réussi à supprimer totalement les climatisations en développant des systèmes de refroidissement exclusifs.

- **Le stockage des données au sein d'outils mutualisés** afin de s'appuyer sur des solutions professionnelles optimisant la consommation des ressources et de limiter au maximum les impressions en digitalisant les processus clés de l'entreprise (devis, contrats, factures, livraisons clients, etc...)

- **La rationalisation des impressions** : réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso,...), collecte et recyclage des consommables, réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc-notes, ...

- **La gestion des postes de travail** : achats éco-responsables, organisation de la fin de vie des matériels, achat de mobiliers d'occasions en circuit court, réduction de la consommation électrique du parc (extinction des postes informatiques chaque soir, ...).

- **Utilisation maximale de la visio conférence** (GoogleMeet) pour limiter au maximum les déplacements.

- **Signature électronique** mise en place via l'utilisation de l'outil agréé YOUSIGN

Gestion des déchets et réduction de la consommation énergétique

L'agence applique sa politique de collecte et de traitement des déchets à tous les niveaux au sein de la société :

- Corbeilles dédiées au recyclage du papier à la disposition des employés, et détritiques relatifs aux équipements communs (cartouches d'encre, ampoules, machine à café, etc.) récupérés et recyclés par les fournisseurs de l'entreprise.

- Le tri sélectif est mis en place.

Les éclairages sont systématiquement éteints en dehors des heures d'ouverture des locaux et les ordinateurs des collaborateurs sont tous éteints le soir.

Réduction des déplacements et valorisation des modes de transports collectifs

L'agence est engagée dans une démarche systématique de minimisation des déplacements, notamment grâce à la visioconférence et à la web conférence (utilisation de GoogleMeet).

Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les déplacements des collaborateurs de la société sont rationalisés dans le sens du transport collectif (train, métro, bus, trottinette, vélo et à défaut véhicules partagés...).

Les salariés bénéficient de la prise en charge de la moitié de leur titre de transport en commun et réalisent leurs déplacements prioritairement en transport en commun à Clermont-Ferrand.

Le Télétravail, mis en place au sein de l'agence, permet également de diminuer les déplacements domicile – entreprise à chaque fois que c'est possible.

Sensibilisation des collaborateurs, clients et partenaires

La Charte RSE de l'entreprise est remise aux nouveaux arrivants dès leur intégration dans l'agence. Chaque collaborateur est invité à la signer.

Par ailleurs la responsable RSE de l'agence veille quotidiennement à l'application de la Charte au sein des locaux.

Enfin, cette charte RSE est disponible publiquement sur le site de l'agence.

2. Politique Sociale

Engagements bien-être auprès des collaborateurs

L'agence s'attache, au travers de son organisation, de son modèle de management et des avantages qu'elle propose, à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. En ce sens, la société a mis en place différentes mesures participant au bien-être de ses salariés.

- **Management de proximité** : Chaque collaborateur est accompagné individuellement dans son parcours et sa carrière au sein de l'agence par un manager dédié. En privilégiant le dialogue et la compréhension commune, le manager conduit le salarié sur la voie de la réussite et du développement professionnel, il l'encourage à développer ses compétences au quotidien.

- **Avantages et services aux salariés :** L'agence a mis en place une gamme d'avantages et services à destination de ses salariés :

- **Mutuelle :** 50 % des cotisations sont prises en charge par la société sur l'ensemble des options proposées
- **Activités sportives :** une équipe de football a été montée.
- **Tickets restaurants** sous forme de carte électronique pris en charge à 50% par l'entreprise pour une valeur faciale de 6,5 euros
- Des déjeuners d'équipes sont régulièrement organisés et pris en charge par l'entreprise

Diversité & égalité des chances

L'agence est engagée dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences.

Cet engagement est appliqué lors de toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc...

A titre d'exemple, le taux de collaborateurs féminins s'élève actuellement à 70%. Et 33% des dirigeants de l'agence sont également des femmes.

Par ailleurs l'agence accueille chaque année des jeunes dans le cadre de leurs journées d'observation en entreprise (troisième et seconde) et l'agence accueille également chaque année un ou plusieurs apprentis et/ou stagiaires dans le cadre de leurs études.

3. Écosystème vertueux et orientations sociétales

Transparence

L'agence s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les actionnaires, les collaborateurs, les clients et partenaires reçoivent une information fiable, transparente et véritable.

Ethique

L'éthique est au centre des relations d'affaires de l'agence. L'agence s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de l'agence et qui pourraient nuire à la société. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires de l'entreprise. Tout conflit d'intérêt potentiel doit être révélé à la responsable RSE de l'agence afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

L'agence veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent également les principes de la présente charte.

Confidentialité

L'agence s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs, des clients et autres parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles). Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à l'agence reste strictement confidentielle.

RGPD

L'agence se conforme proactivement à l'ensemble des règles et exigences de la RGPD, sous la direction de son fondateur Adrien COUSSONNET, assumant le rôle et les missions de DPO de l'agence.

Concurrence

L'agence s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

Engagements fournisseurs

Depuis sa création l'agence privilégie au maximum pour le choix de ses fournisseurs des critères de développement durable.

Par ailleurs l'agence respecte scrupuleusement les conditions de paiement de ses fournisseurs.

L'agence s'efforce également de réduire les risques de dépendance des fournisseurs à son égard.

Orientations sociétales

L'agence intègre dans les recommandations conseil faites à ses clients tout type de préconisation d'actions respectueuses des principes RSE de cette charte et correspondant également aux aspirations sociétales des consommateurs des pays dans lesquels l'agence opère.

L'agence incite tous ses clients à promouvoir des politiques de consommation responsable.

Pacte mondial

L'agence est proactivement respectueuse des 10 principes du pacte mondial de l'ONU rappelé ci-après :

LES DROITS DE L'HOMME

1/ Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ; et

2/ S'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme. LE TRAVAIL

3/ Les entreprises doivent faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit aux négociations collectives ; ainsi que

4/ L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

5/ L'abolition effective du travail des enfants ;

6/ L'élimination de la discrimination dans les domaines de l'emploi et du travail.

L'ENVIRONNEMENT

7/ Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis écologiques ;

8/ Prendre des initiatives pour promouvoir une responsabilité environnementale plus grande ;

9/ Encourager l'essor et la diffusion de technologies favorables à l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10/ Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Enfin soucieuse de l'ensemble des parties prenantes de son écosystème, l'agence se félicite de n'avoir eu aucun litige juridique à traiter pendant ses six premières années d'existence et entend bien poursuivre en ce sens !

Adrien COUSSONNET

Président de l'Agence Start It Up

